

Révision des prescriptions sur la formation

Informations sur: tableau des leçons, CI, stage, procédure de qualification

Orientation planification du territoire

7 février 2023

CI → Orientation planification du territoire

Cours	Durée (jours)	Période (AA)	Points forts/titres/remarques
Cours 1	5	1 ^{ière} AA	Bases de dessin et de planification : mesure, tirer des esquisses, construire un modèle physique (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c</i>)
Cours 2	2	2 ^{ième} AA	Bases de la planification et de la visualisation : acquisition et analyse de données, dessin numérique en 3D, traitement d'images (<i>domaines de compétences opérationnelles a, c</i>)
Cours 3	3	2 ^{ième} AA	Bases SIG : (système d'information géographique / Building Information Modeling) Focus sur les possibilités et les limites du SIG et des informations de base sur le BIM (<i>domaines de compétences opérationnelles b</i>)
Cours 4	5	3 ^{ième} AA	Approfondissement planification et visualisation : relevés simples d'état des lieux, visualisation, gestion du temps et de l'organisation (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c</i>)
Cours 5	1	3 ^{ième} AA	Journées technologiques : p. ex. nouvelles techniques et méthodes de mesurage (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c</i>)
Total	16		

Tableau des leçons → Orientation planification du territoire

Orientation planification du territoire

Enseignement	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
a. Connaissances professionnelles					
– Élaboration de principes de base et de solutions possibles	330	120	140	120	710
– Création de modèles numériques et réalisation de plans	190	80	60	80	410
Création de visualisations et de maquettes					
Assistance aux responsables de projet					
Total Connaissances professionnelles	520	200	200	200	1120
b. Culture générale	120	120	120	120	480
c. Éducation physique	80	40	40	40	200
Total des périodes d'enseignement	720	360	360	360	1800

² De légers aménagements peuvent être apportés à la répartition du nombre de périodes d'enseignement entre les années d'apprentissage au sein d'un même domaine de compétences opérationnelles, en accord avec les autorités cantonales et les organisations du monde du travail compétentes. L'atteinte des objectifs de formation prescrits doit être garantie dans tous les cas.

Procédure de qualification → Orientation planification du territoire

- a. travail pratique sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI) ou d'un travail pratique prescrit (TPP) comme suit:

Orientation	Forme d'examen	Durée en heures
Architecture d'intérieur	TPI	40 à 100
Architecture	TPP	16
Génie civil	TPP	20
Architecture paysagère	TPP	20
<u>Planification du territoire</u>	<u>TPP</u>	<u>20</u>

le TPP porte sur les domaines de compétences opérationnelles ci-après ainsi que sur l'entretien professionnel d'une durée de 30 minutes, pondérés de la manière suivante:

Point d'appréciation	Domaines de compétences opérationnelles	<u>Pondération</u>
1	<u>Élaboration de principes de base et de solutions possibles</u>	35 %
2	<u>Création de modèles numériques et réalisation de plans</u> <u>Création de visualisations et de maquettes</u> <u>Assistance aux responsables de projet</u>	40 %
3	<u>Entretien professionnel</u>	25 %

travail pratique

entretien professionnel

Procédure de qualification → Orientation planification du territoire

- b. connaissances professionnelles d'une durée de 4 heures; les règles suivantes s'appliquent:

Point d'ap- préciation	Domaines de compétences opérationnelles	Durée	Pondération
		Écrit	
1	Élaboration de principes de base et de solutions possibles	180 min	75 %
2	Création de modèles numériques et réalisation de plans Création de visualisations et de maquettes Assistance aux responsables de projet	60 min	25 %

² La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes pondérées des domaines de qualification de l'examen final et de la note d'expérience pondérée; la pondération suivante s'applique:

- travail pratique: 50 %;
- connaissances professionnelles: 15 %;
- culture générale: 20 %;
- note d'expérience: 15 %.

⁴ La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des 8 notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles.

Questions sur la partie spécifiques de l'orientation planification du territoire

- Questions via le formulaire web à Plavenir.
www.plavenir.ch/fr/dessinateur/revision-prescriptions
- Les questions sont rassemblées, une FAQ est créée, publiée en ligne et complétée en permanence.

PLAVENIR

Merci beaucoup pour votre attention !